

Pantin, le 10 septembre 2015



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Objet : Note aux commissions cyclistes  
en vers les clubs et licenciés.

Chers amis sportifs,

**Suite à différentes situations observées notamment durant les derniers fédéraux :**

- Il est rappelé que pendant les entraînements et compétitions, les féminines des écoles de vélo, ainsi que dans toutes les autres catégories, celles qui ont des cheveux longs, doivent les attacher et qu'ils soient mis sous le casque.

Cela évitera que lors d'une chute, ces derniers ne prennent dans les rayons d'une autre concurrente, et d'avoir le cuir chevelu arracher.

- Il est rappelé également, que lors d'une arrivée d'épreuve cycliste d'école de vélo, les concurrents doivent avoir les deux mains sur le guidon. Et ne doivent pas lever les mains, même pas une seule.

- Il est également rappelé que pour les catégories minimes et cadets, seul une main est autorisée à être levée. Lever les deux mains peut entraîner une rétrogradation de place voir un déclassement.

Pour les compétitions, je demande donc à ce que les commissaires vérifie avant le départ et arrivée des compétitions ces différents points.

Veillez recevoir mes salutations sportives.

Jacques WOIFFLARD  
Pour le CNAV



Commission Fédérale  
des Activités Vélo

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail**  
**Commission Fédérale des Activités Vélo**

14, rue Scandicci - 93500 Pantin - Tél : 01-49-42-23-19  
Courriel : velo@fsgt.org - Site internet : www.fsgt.org